



*Titre professionnel*  
**Gestionnaire de Paie**

## Objectifs

- Maîtriser les compétences nécessaires à l'exercice du métier de Gestionnaire de Paie
- Valider le Titre Professionnel de niveau 5 (équivalent à un BTS ou à un DUT).
- Obtenir la Certification professionnelle délivrée par le Ministère du Travail.

## Public et Prérequis

Toute personne souhaitant acquérir les compétences de gestionnaire de paie La formation est accessible aux personnes en situation de handicap  
Cette formation est ouverte à tout public titulaire du Baccalauréat ou diplôme de niveau 4.

## Compétences développées

- Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise
- Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

### Durée du parcours de formation :

Du lundi au vendredi de 8 h à 12h00 et de 13h00 à 16h.  
Durée : 750h\* au centre / 280h\* en entreprise

CCP 1 : 350h\*

CCP 2 : 400h\*

Formation complète en un an ou par bloc de compétences sur cinq ans maximums.

Formation en blended-learning

\*Durées indicatives et ajustables en fonction des besoins des personnes

## EFFECTIF

6 personnes minimum et 12 personnes maximum par session

## Modalités pédagogiques

**Format** : Alternance entre présentiel, formation à distance et périodes en entreprise

**Contenu** : Pendant les cours, vous aurez des études de cas, des travaux de groupe, des mises en situation et des analyses de pratique professionnelle

**Support** : Vos supports pédagogiques seront transmis en cours et sur une plateforme de formation à distance : ressources, exercices, quizz et classe en ligne.

## MATÉRIEL MIS A DISPOSITION

Chaque stagiaire dispose de son poste de travail équipé :

- Un PC
- Une connexion fibre à internet
- Une salle de formation
- Une chaise
- Des supports de cours et fichiers d'exercices

- Un vidéo projecteur et d'un tableau blanc



## MODALITES DE RÉALISATION

La formation mixe plusieurs modalités pédagogiques :

- En autoformation accompagnée : à partir des ressources de DIGIFORMA
- En collectif : animation en petit groupe de séquences d'animation, mise en situation, partage d'expérience
- En ligne à distance : pour certains modules
- En entreprise : un stage de 280h (CCP1 et CCP2)

Il est possible de combiner un accompagnement méthodologique à la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) avec JM FORMATION.

Les personnes en activité sont dispensées de stage. Elles doivent cependant, au même titre que les personnes en stage, s'assurer qu'elles mettent en pratique dans l'entreprise, en parallèle de leur parcours de formation, les compétences du référentiel GP.

## CONTENU DE LA FORMATION

La formation se compose de 2 modules, complétés par 1 période en entreprise.

### Période d'intégration.

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation (1 semaine).

### CCP 1 : Assurer la tenue et le suivi du dossier social de l'entreprise

- Analyser et assurer la gestion des informations liées aux relations de travail
- Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel
- Assurer les relations avec le personnel et les tiers

### CCP 2 : Assurer la production de la paie et élaborer les données de synthèse

- Réaliser et contrôler les bulletins de salaire
- Établir et contrôler les données de synthèse à partir de la production des bulletins de salaires

### En complément de la formation

Accompagnement et préparation à la certification TP Gestionnaire de compte

Utilisation du tableur EXCEL et du traitement de texte WORD avec l'obtention de la certification ICDL

## INTERVENANTS

Formateurs experts en gestionnaire de paie

Tous les intervenants qualifiés par JM Formation sont des professionnels expérimentés sur le plan pédagogique et qui pratiquent

quotidiennement les outils et techniques qu'ils enseignent. D'une façon générale, ils pratiquent au quotidien la matière qu'ils enseignent, afin de rester toujours au fait des meilleures pratiques, des évolutions des comportements, des attentes, ...

JMJ FORMATION s'appuie sur un réseau de formateur/consultant expert qui permet de répondre à vos besoins spécifiques.

Nos formateurs/consultants sont qualifiés (cursus, parcours professionnels, compétences pédagogiques et d'animation, validation des supports de cours).

JMJ FORMATION est également très attentif aux qualités humaines de ses intervenants. Avec une expérience terrain et/ou une expertise significative dans les domaines qu'ils animent, nos intervenants apportent des réponses pertinentes et réalistes.

## CALENDRIER

Formation modulable de 10 mois, incluant une période de stage pratique en entreprise ou une formation en alternance

Chaque parcours de préparation au CCP s'échelonne sur une période d'environ 5 mois.

Session : Se rapprocher du centre de formation

## SITE

La formation en centre a lieu à Centre d'affaires Dillon Valmenière, Morne Dillon Nord - Résidence de la Pointe des Sables 97200 Fort-de-France Martinique

Une partie des séquences de formations peuvent être effectuées à distance pour s'adapter à la crise sanitaire et aux contraintes des apprenants.

### Evaluations – reconnaissance des acquis :

Des sessions de validation sont programmées en fin de parcours.

Il est possible de se présenter à une session de validation partielle (un seul CCP) ou au Titre GP dans sa globalité. Une fois l'obtention d'un premier CCP, le candidat dispose d'un délai de 5 ans pour valider le second CCP et le titre professionnel complet.

JMJ FORMATION délivre une attestation des acquis de formation qui est jointe au dossier que le jury consulte pour chaque candidat au titre GP.

## Déroulement des sessions de validation

Les épreuves pour la validation d'un CCP et du titre GESTIONNAIRE

PAIE sont les suivantes :

- Un examen écrit et un oral face à un jury de professionnels

- Évaluations continues
- Mise en situation - Entretien final avec le jury

Composition du jury : 2 professionnels qui peuvent être

- ✓ Titre professionnel de niveau III délivré par le ministère chargé de l'emploi si validation  
**des compétences.**
- ✓ 1 attestation de stage sera remise.
- ✓ 1 attestation de fin de stage reprenant les objectifs atteints sera remis en main propre ou par mail à chaque stagiaire suivant les résultats de l'évaluation.

## MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

- Admission : sur dossier, après entretien
- Positionnement pour un parcours individualisé

Envoyez les 6 documents indispensables pour que votre candidature soit traitée :

- Document d'identité (carte d'identité recto/verso), passeport U.E. ou titre de séjour(recto/verso)
- CV
- Carte vitale
- Lettre de motivation
- Justificatif de domicile
- Diplômes

2. Réceptionnez sur un délai de 48 h et acceptez le devis qui vous sera transmis par email par l'équipe de JMJ FORMATION

3. Informez votre financeur de l'acceptation du devis afin que votre dossier passe en commission dans les meilleurs délais

4. Intégrez la formation (Si validation du financeur)

Ces pièces sont à joindre au format pdf à cette adresse mail : [l.thomert@jmjformation.com](mailto:l.thomert@jmjformation.com), sous forme de 6 fichiers séparés et correctement nommés, pour être facilement identifiés.

Pensez à aller jusqu'au bout du processus pour que les données saisies soient enregistrées et que votre candidature puisse être étudiée.

**JMJ FORMATION** à vos côtés pour vous aider à obtenir votre financement, vous êtes les comptables de demain !

## Informations pratiques et/ou réglementaires

Si vous êtes en situation de handicap, contactez, dès à présent, notre référente handicap

: Mme JOSEPH-MATHURIN Jocelyne – 0596 97 58 46– [jmjformation@gmail.com](mailto:jmjformation@gmail.com)



### Financement

Quel que soit votre statut (salarié du secteur privé ou public, demandeur d'emploi ou militaire), des dispositifs de financement vous aident à réaliser votre projet de formation en prenant tout ou partie du montant de votre formation.

Voici quelques dispositifs de financement adaptés à chaque situation et auxquelles nos formations sont éligibles :

- Aide individuelle à la formation (Pôle emploi)
- Compte Personnel de Formation (CPF)
- CPF de transition professionnelle
- Contrat de professionnalisation
- Pro A – Reconversion ou promotion par l'alternance
- Plan de développement des compétences
- Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP)
- Congé de Reclassement (CR)
- Validation des acquis de l'expérience
- L'AGEFIPH (pour les Travailleurs Handicapés)
- Aide financière de la CTM
- En autofinancement

### Nous contacter

Site : [www.jmjformation.com](http://www.jmjformation.com) – Mail : [jmjformation@gmail.com](mailto:jmjformation@gmail.com)

0596 97 58 46 – 0696 31 45 40 – 0696 61 50 23

Numéro SIRET : 799 674 064 00032 - Numéro de déclaration d'activité : 97 97 0198297  
APE 8559A (972) - Certification Qualiopi : N°RNQ 33 18